COMMUNIQUÉ DE PRESSE
19 mai 2023

Groupe InPost - Résultats du 1er trimestre

Une performance solide sur tous les marchés clés, y compris en France avec Mondial Relay

Le Groupe InPost, acteur majeur de la livraison de colis et leader européen sur le marché des lockers, a poursuivi son expansion au 1er trimestre 2023, affichant 3 000 nouveaux points de proximité à travers l'Europe. Cette croissance répond à une attente forte des consommateurs dans tous les territoires clés où le groupe opère.

- Sur son marché phare, la Pologne, InPost a établi un nouveau record avec 132 millions de colis au 1er trimestre, en hausse de 18 % par rapport au 1er trimestre 2022. InPost a continué d'accroître sa part de marché et son parc de lockers, de même que son activité de livraison à domicile ;
- En France, Mondial Relay a connu une croissance significative en volume de colis (+ 17 % par rapport à l'année précédente), sous l'effet combiné d'une augmentation des volumes B2C et des volumes des plateformes C2C ;
- Au Royaume-Uni, le volume de colis a augmenté de 95 % sur un an, pour atteindre 7 millions, grâce à l'utilisation accrue du service « locker to locker » et à l'essor des retours de marchandises par les consommateurs.

La forte croissance du chiffre d'affaires du Groupe InPost au 1er trimestre 2023 s'explique par l'augmentation des volumes, l'optimisation des performances opérationnelles, la rationalisation des process et les effets positifs de la révision de la tarification.

InPost affiche toujours comme préoccupation majeure de fournir, sur le dernier kilomètre, des solutions durables aux acteurs du e-commerce. En mars 2023, le Groupe a vu sa stratégie de décarbonisation nette zéro pour 2040 approuvée par l'initiative Science Based Targets (SBT), conformément à l'accord de Paris.

RÉSULTATS FINANCIERS

Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé au 1er trimestre 2023 à 424.6 millions d'euros soit une progression de 29 % sur un an. Celle-ci s'explique en grande partie par la croissance des volumes, l'optimisation des performances opérationnelles, la poursuite des efforts de rationalisation des process et les stratégies de nouvelle tarification en Pologne et côté Mondial Relay.

- L'EBITDA ajusté du groupe a atteint 119 millions d'euros, en hausse de 36 % par rapport à 2022, principalement grâce à l'amélioration continue de la rentabilité en Pologne.
- InPost a généré un flux de trésorerie disponible (Free Cash-Flow, FCF) positif de 25 millions d'euros, avec une forte conversion en Cash en Pologne de 56% et un

FCF de 64 millions d'euros.
- Le ratio dette nette/EBITDA ajusté s'est légèrement amélioré pour atteindre 3,0x à la fin du premier trimestre 2023, vs. 3,2x à la fin du quatrième trimestre 2022.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS

- Le volume de colis a atteint 198,7 millions, soit une augmentation de 21 % sur un an, les marchés internationaux[1] et la Pologne enregistrant respectivement une croissance de 28 % et 18 % vs. 2022.
- Le réseau de points de proximité (mixant lockers et Points Relais) s'est étendu, atteignant 57 000 points dont 29 765 lockers, soit une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente. Au cours du 1er trimestre 2023 , 1,8K nouveaux lockers ont été installés.

PERSPECTIVES

La position d'InPost sur les perspectives de l'exercice 2023 reste inchangée.

Le groupe se concentre sur trois priorités :

- la poursuite de la croissance en Pologne, combinée à une amélioration des marges ;
- l'accroissement de la rentabilité de Mondial Relay, l'amélioration de la performance opérationnelle et l'augmentation de la part de marché sur le B2C ;
- l'optimisation de la logistique au Royaume-Uni en vue d'augmenter la part de marché sur le B2C et d'enregistrer une croissance continue nettement supérieure à celle du marché.

Rafał Brzoska, fondateur et CEO du groupe InPost, souligne :

« Nous sommes ravis d'annoncer un nouveau trimestre de croissance impressionnante en volume, supérieure à celle du marché sur tous nos territoires clés.

L'amélioration significative des marges, au cours du trimestre, sur notre marché phare, la Pologne, est encourageante. Mondial Relay a par ailleurs connu une forte croissance en volume, signe de la force de notre offre. La croissance des volumes de colis B2C, en particulier en France, illustre la réussite de notre stratégie sur les marchés où nous opérons. Nous sommes optimistes quant aux perspectives sur le marché britannique, où nous avons noté une amélioration de nos performances et un développement de nos activités. Nous comptons exploiter notre potentiel de croissance au Royaume-Uni et continuer à y améliorer nos process pour soutenir nos opérations sur ce marché.

Nous affichons une croissance en volume sur tous nos territoires clés tout en étant conscients du ralentissement général de l'économie. Nous demeurons confiants dans l'atteinte des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en début d'année ».

LES MARCHÉS CLÉS

[1] Dont Mondial Relay, le Royaume-Uni et l'Italie

Pologne

La Pologne a établi un nouveau record au premier trimestre, avec des volumes de colis atteignant 132 millions, soit une hausse de 18 % sur un an. Les volumes - gérés en lockers et en livraison à domicile - ont généré une croissance respectivement de 18 % et 16 %. Cette croissance significative des volumes de colis s'explique principalement par le succès des plateformes C2C, le secteur du prêt-à-porter et l'intégration de nouveaux e-commerçants.

Le chiffre d'affaires a atteint 250.1 millions d'euros, soit une augmentation de 28.9 % par rapport au premier trimestre 2022, du fait de la croissance des volumes, de l'amélioration des performances opérationnelles, de la poursuite des efforts de rationalisation des processus et de la retarification auprès des partenaires e-commerçants.

Tout au long du trimestre, InPost a continué à fidéliser ses clients et à élargir sa base d'utilisateurs. Fin du premier trimestre 2023, près de la moitié de la population polonaise (17,1 millions de personnes) avait utilisé les lockers d'InPost au moins une fois.

France & Benelux

Au premier trimestre 2023, Mondial Relay a connu une forte croissance avec 56,3 millions de colis, en hausse de 17 % par rapport à l'année précédente. En France, la croissance des volumes s'explique par l'augmentation des volumes B2C (+15 % par rapport à 2022), du C2C (+7 % par rapport à 2022) et des livraisons transfrontalières (+14 % par rapport à 2022). En outre, Mondial Relay a vu augmenter son volume d'activité en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Le chiffre d'affaires de Mondial Relay s'est élevé à 152.6 millions d'euros (+19,3 % par rapport à l'année précédente), soit une croissance légèrement supérieure à celle des volumes, du fait notamment de la tarification ajustée. L'EBITDA ajusté s'est élevé à 15.2 millions d'euros, enregistrant une baisse de 7,1 % par rapport au premier trimestre 2022, résultant de l'accélération des investissements dans l'infrastructure logistique et de l'augmentation des coûts du carburant et de la main-d'œuvre.

En France, le nombre de clients utilisateurs des services de Mondial Relay s'est accru et le déploiement des lockers s'est accéléré. Le parc de e-commerçants partenaires s'est également enrichi, avec près de 3 000 nouveaux partenaires au cours du dernier trimestre.

Royaume-Uni

Le volume de colis a atteint 7 millions au Royaume-Uni, soit une hausse spectaculaire de 95 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation significative s'explique par le volume C2C, grâce au lancement réussi du service « locker to locker » avec Vinted, par l'essor des retours, et l'accroissement du nombre d'utilisateurs.

Au cours du trimestre, InPost a amélioré ses performances économiques. Le revenu par colis est demeuré stable, tandis que les coûts logistiques ont diminué du fait de l'optimisation du portefeuille de produits. L'EBITDA par colis a ainsi atteint -0.70 EUR vs. -0.96 EUR au 4ème trimestre 2022, et -1.98 EUR au 1er trimestre 2022.

Au premier trimestre 2023, InPost Group a franchi un cap stratégique au Royaume-Uni, dépassant la barre des 5 000 lockers, et affichant un nombre croissant de casiers par machine. La couverture des principales villes du Royaume-Uni s'est accrue de 38 % à 42 %, la distance moyenne de marche pour atteindre un Point de proximité dans ces villes étant seulement de 7 minutes. Plus de 80 % des nouveaux lockers ont été déployés dans des sites de premier choix à forte fréquentation, en partenariat avec une liste croissante de détaillants de premier plan.

RÉSULTATS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE 2023

En millions d'euros, sauf indication contraire	T1 2023	T1 2022	Variation en glissement annuel
Chiffre d'affaires	**424.6**	**328.1**	**29,4 %**
Pologne	250.1	193.9	28,9 %
Mondial Relay (France & Benelux)	152.6	127.8	19,3 %
Autres marchés (R-U + IT)	22.0	6.3	249,3 %
EBITDA ajusté	**118.6**	**87.0**	**36,2 %**
Pologne	113.2	80.1	41,2 %
Mondial Relay (France & Benelux)	15.2	16.4	(7,1 %)
Autres marchés (R-U + IT)	(9.8)	(9.5)	nm
Taux d'EBITDA ajusté	**27.9%**	**26.5%**	***140 bps***
Pologne	45,3 %	41,3 %	400 bps
Mondial Relay (France & Benelux)	10,0 %	12,8 %	(280 bps)
Autres marchés (R-U + IT)	(44,7 %)	(150,7 %)	nm
Ajustements	2.5	1.2	103,4 %
EBITDA opérationnel	**116.1**	**85.8**	**35,3 %**
D&A	(59.1)	(43.9)	34,5 %
EBIT	**57.0**	**41.9**	**36,0 %**
Charges financières	(19.9)	(17.5)	13,5 %
Résultat avant impôt	37.1	24.3	52,3 %
Impôt	12.4	9.6	29,6 %
Résultat net après impôt	**24.7**	**14.8**	**67,0 %**
Bénéfice par action	0.05	0.03	

INDICATEURS OPÉRATIONNELS T1 2023

Volume de colis

	T1 2023	T1 2022	Croissance sur 1 an
Volume de colis Pologne (millions)	132,0	112,1	18 %
Lockers	110,4	93,4	18 %
Domicile	21,7	18,7	16 %
Mondial Relay (France & Benelux)	56,3	48,3	17 %
Royaume Uni + Italie	10,3	3,8	175 %
Volume total de colis (millions)	198,7	164,1	21 %

Points de proximité (lockers et Points Relais)

	T1 2023	T1 2022	Croissance sur 1 an
Nombre de lockers	**29 765**	**22 272**	**34 %**
Pologne	20 025	17 357	15 %
Mondial Relay (France & Benelux)	3 326	651	411 %
Royaume-Uni + Italie	6 414	4 264	50 %
Nombre de casiers (en milliers)	**3 776**	**2 884**	**31 %**
Pologne	3 009	2 580	17 %
Mondial Relay (France & Benelux)	405	84	382 %
Royaume-Uni + Italie	361	220	64 %
Nombre de Point Relais	**27 370**	**22 438**	**22 %**
Pologne	3 665	3 372	9 %
Mondial Relay (France & Benelux)	19 893	17 991	11 %
Royaume-Uni + Italie	3 812	1 075	255 %

À propos d'InPost S.A.

InPost (Euronext Amsterdam : INPST) est la principale plateforme d'e-commerce hors domicile d'Europe. Fondée en 1999 par Rafał Brzoska en Pologne, InPost fournit des services de livraison par l'intermédiaire de son réseau de lockers, de Points Relais, et de livraison à domicile pour les e-commerçants. Positionnée stratégiquement sur le marché en forte croissance du e-commerce, InPost offre aux consommateurs, aux e-commerçants et à la planète le mode de livraison du dernier kilomètre le meilleur de sa catégorie, le moins coûteux, le plus pratique et le plus durable. Grâce à ses services de livraison, InPost crée une solution plus écologique pour l'e-commerce, les livraisons en locker réduisant les émissions de CO_2 (jusqu'à deux tiers par rapport aux livraisons à domicile dans les zones urbaines, et jusqu'à 90 % dans les zones rurales), tout en réduisant de manière significative le trafic et la pollution sonore.

Au cours de la dernière année complète (12 mois au 31 décembre 2021), InPost a traité 518 millions de colis (609 millions pro forma).

En juillet 2021, InPost a finalisé l'acquisition de Mondial Relay pour devenir la première solution automatisée hors domicile pour l'e-commerce en Europe. Le marché clé de Mondial Relay est la France, la société est aussi présente en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient des informations privilégiées relatives à la Société au sens de l'article 7, paragraphe 1 du règlement européen sur les abus de marché.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. À l'exception des résultats financiers publiés et des informations historiques, toutes les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, celles concernant notre situation financière, notre stratégie commerciale et les plans et objectifs de la direction pour les opérations futures, sont (ou peuvent être
considérées comme) des déclarations prospectives qui reflètent les opinions actuelles de la société en ce qui concerne les événements futurs et les performances financières et opérationnelles. De telles déclarations peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective, dont les termes « croit », « estime », « planifie », « projette », « anticipe », « s'attend à », « a l'intention de », « peut », « sera », « devrait » les formes négatives de chaque verbe cité ou des synonymes, ou encore par des discussions sur la stratégie, les plans, les objectifs, les buts, les événements futurs ou les intentions. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les convictions, les hypothèses et les attentes de l'entreprise concernant des événements et des tendances à venir qui pourraient affecter les performances futures de l'entreprise, en tenant compte de toutes les informations à sa disposition. Elles ne reflètent pas nécessairement les performances futures de l'entreprise. Par nature, les déclarations prospectives sont risquées et pleines d'incertitudes, car elles se rapportent à des événements potentiels et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se produire. Ergo, l'entreprise ne saurait garantir l'exactitude et l'exhaustivité de ces déclarations. De nombreux facteurs, qui ne sont pas tous connus de l'entreprise ou sous son contrôle, pourraient impacter les résultats réels et donc compromettre les estimations exprimées dans une déclaration prospective. Cela est dû aux risques et aux incertitudes auxquels l'entreprise est confrontée. Nous invitons nos lecteurs à considérer ces déclarations prospectives avec vigilance. Elles ne sont d'ailleurs valables qu'à la date du présent communiqué de presse et peuvent être modifiées sans préavis. Nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, sauf si la loi en vigueur ou les règles applicables d'une bourse sur laquelle nos titres peuvent être négociés l'exigent.

Les résultats financiers sont exprimés en euros (EUR) et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Par conséquent, il est possible que les montants arrondis ne correspondent pas toujours au total arrondi.

Citigate Dewe Rogerson

George Peele, consultant principal

+44 (0)7517 539 427

George.Peele@citigatedewerogerson.com